
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION LE LUNDI 11 DÉCEMBRE 2023

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR UN PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES PROJETS PARTICULIERS DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE (PPCMOI), AVIS EST DONNÉ DE CE QUI SUIT

1. Adoption du projet de règlement

Lors de la séance du conseil municipal tenue le 13 novembre 2023, le conseil a adopté, par résolution, le projet de règlement numéro 6-6-4 (2023) intitulé « Règlement modifiant le règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) concernant les demandes relatives aux projets favorisant la densification ».

2. Objet du projet de règlement

Ce projet de règlement a pour objet de prévoir que les projets favorisant la densification, par exemple un projet nécessitant d'autoriser une classe d'usage résidentiel permettant un plus grand nombre de logements ou visant à hausser le nombre d'étages maximum dans le but d'augmenter le nombre de logements, pourront faire l'objet d'une demande d'approbation en vertu du règlement sur les PPCMOI.

Ce projet de règlement ne contient pas de dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

3. Assemblée publique de consultation

Conformément à l'article 123 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c.A-19.1), une assemblée publique de consultation aura lieu le **lundi, 11 décembre 2023 à 19 h 15 à la salle du conseil de l'hôtel de ville situé au 150, rue Child à Coaticook**. Au cours de l'assemblée publique, on expliquera le projet de règlement et on entendra les personnes et les organismes qui désireront s'exprimer.

4. Consultation du projet de règlement

Le projet de règlement est disponible pour consultation à l'hôtel de ville, situé au 150, rue Child, à Coaticook durant les heures régulières d'ouverture où tout intéressé peut en prendre connaissance. Les personnes intéressées peuvent également appeler au numéro (819) 849-2721 pour toute question ou information supplémentaire sur le projet de règlement.

DONNÉ à Coaticook ce 15^e jour du mois de novembre 2023.

La greffière,



Geneviève Dupras

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Geneviève Dupras, greffière de la Ville de Coaticook, certifie que j'ai affiché une copie de l'avis public ci-contre près de la porte principale de l'hôtel de ville le 15 novembre 2023 en conformité à l'article 345 de la *Loi sur les cités et villes* et que cet avis a été publié sur le site internet de la Ville de Coaticook du 15 novembre 2023.

Donné à Coaticook, ce 15 novembre 2023.

La greffière,



Geneviève Dupras